

Logement. Favoriser l'habitat locatif



Une quinzaine de propriétaires intéressés sont venus s'informer lors de la réunion organisée par CCA, avec l'Adil et Soliha.

Les services de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) organisaient, mardi soir, une réunion à l'espace Queinec, sur le thème « Valoriser votre patrimoine ». Michèle Hery, de l'association Solidaires pour l'habitat (Soliha), et Philippe Ranchère, directeur de l'Association départementale information logement (Adil), sont venus présenter, à une quinzaine de propriétaires présents, les dispositifs des nouvelles lois et ceux mis en place sur le territoire pour favoriser l'habitat locatif. Le programme local de l'habitat de CCA s'est donné pour objectif de remettre sur le marché des logements inoccupés. Sur le territoire, deux zones offrent des droits de financements différents : en zone B, Concarneau et Trégunc, et en zone C, les autres communes où l'offre de logements est suffisante. À travers des exemples de réhabilitation, les participants ont pu comparer et s'informer des aides et subventions possibles.

Des permanences

Des permanences ont été mises en place par CCA à Concarneau au Point info habitat, tous les vendredis, de 9 h à 12 h, et à la mairie de Rosporden, le troisième jeudi de chaque mois, de 10 h à 12 h. Deux formations sont également proposées (sur réservations) pour ceux qui voudraient approfondir le sujet, à l'Ecopôle de Concarneau, les mercredis 22 et 29, de 14 h à 17 h : la première sur les relations locatives, puis sur la fiscalité de l'investissement locatif.

Pratique Home travaux : Ecopôle-point info habitat, au 3, rue Victor-Schoelcher, à Concarneau, tél. 02.30.97.06.60 ou hometravaux@cca.bzh